

Rapport du président



L'année 2016 a débuté dans une conjoncture économique difficile pour la plupart des branches d'activité en Europe et particulièrement en Suisse. Toutes les activités d'exportation ont été freinées du fait de l'abandon, par la Banque nationale, du taux plancher de change entre le franc suisse et l'euro au début de l'année 2015. L'exportation de nos chevaux n'a pas échappé pas à la règle car les handicaps à surmonter se sont accumulés ces dernières années : force du franc suisse, taux de TVA en augmentation dans les pays européens, obligation faite au Canton du Jura de supprimer ses contributions de soutien à l'exportation des chevaux, récession économique et difficultés financières dans certains pays européens, etc.

Le marché du cheval des Franches-Montagnes s'est néanmoins progressivement amélioré durant l'année 2016. Les prix se sont plutôt consolidés pour les chevaux de 3 à 5 ans ; ceux des poulains – notamment lors de la mise de Berne en septembre – ont atteint des niveaux élevés, voire record. La baisse régulière des effectifs de la race depuis plus de 20 ans est certainement le facteur déterminant ces prix à la hausse. Cette évolution n'est donc pas négative en tous points ; elle doit cependant faire l'objet d'une grande attention car elle ne manquera pas, un jour ou l'autre, de poser des problèmes existentiels à notre cheval en rapport avec la diversité génétique notamment.

En cours d'année, chacun a été très surpris par l'évolution du contenu du discours politique dans plusieurs pays classés traditionnellement au rang des grandes puissances et des apôtres du néolibéralisme et de la mondialisation. A voir si ce phénomène digne du plus grand intérêt se vérifiera à moyen terme. Ce ne serait pas une surprise tant les limites de ces doctrines apparaissent de manière toujours plus criarde.

1) Activités déployées en 2016

1.1) Projet d'accouplements dirigés

Ce projet a pour but de maintenir une grande diversité génétique dans la race. Il consiste à réaliser des accouplements de juments et d'étalons précisément choisis en fonction de divers critères, notamment des valeurs d'élevage et du degré de parenté. Il devrait durer au minimum 3 ans à compter du printemps 2016.

Pour cette première année, il a rencontré un succès mitigé – une dizaine d'accouplements réalisés – pour différentes raisons : délais très courts, sensibilisation insuffisante, conditions de réalisation restrictives, etc. Il sera reconduit en 2017 avec plusieurs changements concernant notamment le choix possible des étalons et des juments.

1.2) Apport de sang nouveau dans la race

Le groupe de travail ad-hoc a approfondi sa réflexion sur quelques points suite à la demande du comité. Il propose notamment qu'une décision de principe soit prise par l'assemblée des délégués avant que l'ensemble du dossier ne soit soumis à l'OFAG. Cela devrait permettre, si la décision est favorable, une approche plus concrète et plus positive du dossier par les instances étatiques. En résumé, on peut dire que ce projet présente un intérêt réel pour assurer la diversité génétique de la race et pour améliorer quelques critères morphologiques de notre cheval. S'il est admis, une rigueur absolue lors de tout son processus de réalisation sera impérative afin d'éviter des effets secondaires indésirables.

Les frais découlant du projet devraient être, pour l'essentiel, supportés par les éleveurs qui seront intéressés à s'engager dans cette opération. Reste toutefois réservée la question d'un soutien financier de la Confédération qui semble possible selon la prise de position de l'OFAG d'avril 2015. Globalement, la fédération ne devrait supporter que les frais administratifs de cette action lesquels ont été évalués à quelques 15.000.- francs.

Conformément aux statuts de la fédération, la décision de principe relative à l'apport de sang nouveau dans la race appartient à l'assemblée des délégués. A noter que lors de la consultation engagée en automne 2016, les avis recueillis des syndicats étaient très partagés sur cette question qui reste donc très ouverte.

1.3) Processus de sélection et d'approbation des étalons

Ce deuxième projet majeur a aussi été étudié par un groupe de travail spécial et il a également fait l'objet d'une consultation des membres de la fédération en automne 2016. Les résultats de cette dernière qui portaient sur plus d'une vingtaine de questions sont intéressants à plus d'un titre. Ils s'inscrivent dans un processus d'association et de participation des membres de la fédération et des éleveurs à la réflexion nécessaire au pilotage de notre élevage.

Le point le plus important est celui qui concerne le maintien ou non du test en station. Plus de 80 % des réponses enregistrées lors de la consultation sont favorables au maintien de cette épreuve pour l'essentiel dans sa forme actuelle. Sauf imprévu, cette position devrait être confirmée lors de l'assemblée des délégués du 11 avril 2017. C'est réjouissant car ce test a apporté, depuis une vingtaine d'années, une contribution déterminante à l'orientation et aux succès de notre élevage.

L'assemblée des délégués 2017 se prononcera sur une demi-douzaine de points impliquant des modifications de règlements. D'autres décisions de la compétence du comité devront aussi intervenir dans le courant de l'année 2017 suite à la prise de position des syndicats et à des propositions qu'ils ont formulées touchant l'organisation de la Sélection nationale de Glovelier et le test en station d'Avenches.

1.4) Projet de valorisation de la viande chevaline

Différentes études réalisées ces dernières années ont confirmé que la viande chevaline indigène n'était pas identifiée sur le marché suisse, qu'elle n'était pas valorisée en tant que produit de proximité de haute qualité, que les prix payés aux producteurs ne correspondaient pas à la réalité du marché suisse, que le manque d'organisation de la filière nuisait à tous ses acteurs.

Cela étant, notre fédération a décidé de s'associer à la Fédération jurassienne d'élevage chevalin et à la Fondation rurale interjurassienne pour réaliser un projet constitué de deux volets : 1) la mise au point de spécialités de viande chevaline propres à valoriser en particulier les quartiers avant ; 2) l'instauration d'une collaboration entre des acteurs de la filière (producteurs, transformateurs, distributeurs, etc) débouchant, dans la mesure du possible, sur la création d'une interprofession de la viande chevaline suisse.

1.5) Cotisations au « Fonds OrTra métiers liés au cheval »

La fédération a eu connaissance au début du mois de mars 2016 de l'obligation des membres de la filière équine de cotiser au « Fonds OrTra métiers liés au cheval » dès le 1er janvier 2016. Elle faisait suite à une décision du Conseil fédéral du mois de décembre 2015 donnant la force obligatoire à cette mesure. Le principe de l'introduction d'une telle cotisation et ses modalités d'application n'ont pas fait l'objet d'une consultation préalable. Après moult discussions, un compromis est intervenu entre l'organisation et notre fédération au sujet de cette mesure. La fédération a recommandé aux éleveurs de suivre ce dossier de très près jusqu'à ce que la décision d'imposition les concernant soit prise.

Par ailleurs, nous veillerons à l'avenir à ce que des prestations répondant aux besoins des éleveurs et détenteurs de chevaux FM, en matière de formation professionnelle, leur soient offertes à des prix attractifs. Cela implique par conséquent l'établissement de relations directes et permanentes entre la FSFM et l' « OrTra métiers liés au cheval ».

1.6) Collaboration avec l'élevage en Allemagne

Suite à une intervention de la Confédération auprès du ministère allemand de l'agriculture, la Fédération suisse du franches-montagnes est dorénavant officiellement reconnue en Allemagne. Elle pourra dès lors étendre toutes ses activités dans l'ensemble du pays. Les fédérations des régions dans lesquelles nous

déployerons des activités devront être avisées préalablement. Forts de cette décision, nous organiserons des concours et des tests en terrain de manière indépendante et en collaboration avec le « Förderverein » qui constitue déjà notre partenaire.

1.7) Promotion avec le HNS

Mme Ackermann a été engagée par le Haras national en qualité de chargée de projet pour la promotion du cheval des Franches-Montagnes. Lors d'une séance de coordination, le comité lui a présenté les attentes des éleveurs dans le domaine de la promotion et de la publicité. Il s'agit notamment de réaliser des analyses de marché afin que le profil de nos clients et leurs attentes soient mieux connus. Le comité souhaite aussi des projets réalistes, des mesures concrètes, une coordination parfaite des activités, une information réciproque ainsi qu'une action systématiquement concertée.

1.8) Mise en réseau des sites internet de vente de chevaux

Le volume des ventes et achats par internet ne cesse de croître pour beaucoup de produits, ce qui justifie que nous nous intéressions de très près à cette évolution des pratiques commerciales.

Un projet a été élaboré dans le cadre des activités de la commission de commercialisation. Il aurait pour but de mettre en réseau tous les sites existants et ceux encore à créer par les syndicats. Une extension future aux sites privés est possible, mais elle n'est pas prévue dans un premier temps, notamment pour des raisons budgétaires. Le coût du projet initial est évalué à 15 000.- francs. Il a été mis en consultation en automne 2016 ; sa réalisation interviendra en 2017 compte tenu notamment des prises de position des syndicats consultés et de leurs suggestions.

1.9) Simplification du système actuel d'identification

Une demande commune FECH et FSFM a été adressée à l'OFAG en vue d'une simplification du système actuel d'identification. La réponse donnée va dans le sens que le système actuel, composé d'une identification graphique, d'une identification verbale et d'une puce électronique, est basé sur la législation européenne et que des simplifications (par exemple, supprimer le signalement verbal) ne sont dès lors pas possibles.

1.10) Directives concernant la mensuration de la toise

Suite à quelques difficultés rencontrées lors de tests en terrain, il devenait impératif de clarifier la procédure de la mensuration de la toise et les compétences respectives des secrétaires et des juges en la matière.

A l'avenir, cette tâche incombera – dès le 1er janvier 2017 - exclusivement aux secrétaires. Si la première mesure est contestée, le cheval est toisé une seconde fois par le (la) secrétaire. Au cas où le propriétaire du cheval n'est toujours pas satisfait, il peut alors adresser une opposition au comité dans les cinq jours le quel statuera dans un délai de quinze jours ; la possibilité d'un recours auprès de la commission de recours reste ouverte.

A noter que la nouvelle procédure est parfaitement conforme aux statuts et au règlement du test en terrain de la fédération, ce qui n'était pas le cas de l'ancienne. La nouvelle directive est publiée et elle peut être consultée sur le site internet de la FSFM.

1.11) Les séances régionales d'information

Durant la première quinzaine d'octobre, la FSFM a organisé 4 séances d'information dans 4 régions du pays. En rapport avec la consultation en cours, elles avaient pour objectif de fournir à chacun toutes les informations utiles concernant l'apport de sang nouveau dans la race FM, l'amélioration du système actuel de sélection des étalons et le 20e anniversaire de la fédération qui sera célébré en mai prochain.

Les séances ont été suivies par plus de 200 personnes. Elles se sont déroulées dans un excellent état d'esprit. Les débats ont été animés et constructifs. Les participants, notamment les présidents et les gérants des syndicats présents en nombre, ont obtenu toutes les informations utiles concernant les thèmes traités et ont pu donner leurs avis fort appréciés par les responsables.

Ces rencontres ont connu un réel succès et se sont avérées très utiles en matière d'information et d'échanges ; elles s'inscrivent aussi dans une volonté de la fédération d'intensifier les contacts avec les propriétaires de chevaux, d'être à leur écoute, de répondre au mieux à leurs attentes et surtout de les encourager à s'engager de manière constructive et responsable.

1.12) La problématique de l'existence du Haras national

A réitérées reprises durant l'année 2016 et le début de l'année 2017, la problématique de l'existence du Haras national a été posée car divers faits ont marqué la période considérée, à savoir la modification de l'organigramme de l'institution avec la suppression d'un poste directionnel, la séparation de l'Institut suisse de médecine équine du Haras et son transfert intégral à l'Université de Berne, des prises de position dans les médias au sujet de la probable disparition de cette unité administrative.

La fédération a abordé cette question à plusieurs reprises, elle a de plus rencontré le directeur d'Agroscope. Au final, elle envisage de convoquer une table ronde réunissant tous les partenaires intéressés au maintien d'un Haras national (cantons, parlementaires fédéraux, fédérations d'élevage, représentants d'Agroscope, etc) pour redéfinir la mission, les structures organisationnelles et le cahier des tâches du HNS. Cette opération a pour but de consolider cette institution conformément à la volonté politique exprimée par les chambres fédérales en 2011 et de mettre fin aux cures d'amaigrissement qu'elle subit régulièrement et qui l'affaiblissent dangereusement.

1.13) Une grande manifestation de promotion

Le vingtième anniversaire de notre fédération est une opportunité pour organiser une grande manifestation avec pour but prioritaire de promouvoir notre cheval au niveau suisse et international. On espère ainsi améliorer encore son image auprès d'un large public d'amateurs potentiels.

La manifestation aura lieu les 13 et 14 mai 2017 à Balsthal. Ce lieu a été choisi en fonction de deux critères : sa position géographique au centre du pays et les infrastructures disponibles. L'organisation de détail est assurée par le comité ad-hoc et la recherche de sponsors s'effectue à une grande échelle. Pour l'heure, de nombreux syndicats et détenteurs de chevaux ont d'ores et déjà manifesté beaucoup d'intérêt pour participer au cortège et/ou aux différentes épreuves figurant au programme. Si la météo est de la partie, l'opération publicitaire devrait connaître un succès éclatant.

1.14) Mutations au sein des organes de la FSFM

Durant cette année 2016, les mutations suivantes sont intervenues au sein des organes de la FSFM :

- comité : Eddy von Allmen remplacé par Pierre Koller
Andreas Bösiger remplacé par Albrecht Dreier
- vice-présidence romande : Eddy von Allmen remplacé par Chantal Pape Juillard
- commission d'élevage : présidence : Andreas Bösiger remplacé par Albrecht Dreier
Stephan Künzli remplacé par Roland Stadelmann
Andreas Bösiger remplacé par Urs Weissmüller
- commission des finances : Roger Janin remplacé par André Jordan

Un grand merci aux sortants pour les services rendus à l'élevage du FM et nos vœux de plein succès aux nouveaux qui ont accepté de consacrer une partie de leur temps à notre noble cause.

1.15) Autres dossiers et informations

-- Collaboration avec la « Freiburger Pferde Stiftung »

La convention de collaboration a été signée le 14 janvier 2016. Les représentants de la FSFM au sein du conseil de cette fondation seront Urs Limacher, président de la commission des finances et Stéphane Klopfenstein, gérant. Les résultats obtenus durant cette première année d'activité sont encore très limités. Un inventaire d'une dizaine de projets à financer par des moyens provenant de la fondation a été établi. A l'avenir, la recherche de fonds sera basée sur le soutien à ces projets concrets.

-- Marché des chevaux

En février 2016, l'armée a fait l'acquisition de 26 chevaux FM au prix moyen de 7300.- francs et de quelques mulets. Le prix de la viande de poulains a été fixé à 8.50 frs le kilo poids mort.

-- Primes fédérales aux juments poulinières

La FSFM a adressé, à l'Office fédéral de l'agriculture, des propositions concernant un nouveau système de primes pour le soutien du cheval FM. Il est basé sur une répartition des montants disponibles entre les juments et les chevaux de 3 ans qui réussissent le test en terrain. Aux dernières nouvelles, le dossier pourrait être traité par la Confédération dans le courant de l'année 2017.

-- Postulat au Conseil des Etats

Le postulat déposé par Anne Seydoux au Conseil des Etats, le 10 mars 2016, intitulé « Sauver la race des Franches-Montagnes et avec elle le savoir-faire des éleveurs », sera traité, semble-t-il, dans le courant de l'année 2017. Il s'agira à cette occasion de consolider la place du Haras national dans la filière équine suisse et d'apporter des correctifs aux conditions d'exportation et d'importation de chevaux de manière à supprimer les distorsions de concurrence existantes et à atténuer les nombreux handicaps auxquels les éleveurs suisses doivent faire face.

-- Résultats sportifs

Les cavaliers ou les attelers qui se distinguent en compétition nationale ou internationale avec des chevaux franchises-montagnes sont toujours plus nombreux. En 2016, ce sont notamment : Giacomini Barbüda, Urs Bernhard, Leo Risch, Equipe CH-FM emmenée par Juliette Tardent et le Team La Ferme des Moulins emmené par Jérôme Voutaz – Pierre Emonet – Sophie Froidevaux.

Nous adressons à tous nos plus vives félicitations et leur exprimons au nom de tous les éleveurs notre plus profonde gratitude.

2) La FSFM de 2009 à 2017

J'arrive au terme de mes huit années de présidence de la FSFM. Le moment est donc venu pour moi d'établir une rétrospective du vécu et des principales réalisations dans la filière du cheval des Franches-Montagnes durant cette période. Globalement, les temps ont été durs pour des raisons notamment de politique commerciale et financière de la Confédération. L'évolution des effectifs de chevaux durant cette période en atteste.

2.1 Les événements majeurs vécus

- la libéralisation des marchés qui a fortement facilité l'accès des chevaux européens au marché indigène, alors que les exportations de chevaux suisses sont entravées par une TVA croissante à l'étranger et la cherté du franc ;
- la suppression de diverses contributions publiques liées directement à l'élevage;
- la gestion de la problématique des fausses origines ;
- la lutte contre la fibrose hépatique de Caroli en vue de son éradication ;
- la remise en question du test de comportement ;
- une régression régulière des effectifs de chevaux.

2.2 Les réalisations principales

- la situation financière de l'organisation a été améliorée - elle possède à ce jour une fortune nette de plus de 350.000.- francs - ;
- la gérance a été restructurée et rationalisée ;
- une stratégie 2020 a été définie afin d'orienter l'action de la fédération à moyen terme ;
- les statuts et les règlements ont été révisés et actualisés ;
- une politique de marketing est appliquée et des instruments nouveaux de promotion ont été créés ;

- un programme d'accouplements dirigés est lancé afin d'améliorer la diversité génétique dans la race ;
- le système de sélection et d'approbation des étalons a fait l'objet d'une réflexion approfondie conduisant à des améliorations sensibles;
- une décision concernant le lancement ou non d'un projet d'apport de sang nouveau dans la race doit être prise suite à un travail d'analyse rigoureux effectué par les instances de la fédération ;
- une grande manifestation nationale de promotion du franches-montagnes doit avoir lieu à Balsthal à l'occasion du vingtième anniversaire de la Fédération.

2.3 Décisions politique prises en collaboration avec la filière équine

- le maintien du Haras national par l'inscription d'un nouvel article dans la loi sur l'agriculture, ainsi que l'organisation d'une table ronde réunissant tous les partenaires de la filière équine et des représentants de la politique ;
- l'obligation de prise en charge d'une partie de la production de viande chevaline indigène par les importateurs ;
- le dépôt par Anne Seydoux, au Conseil des Etats, d'un postulat non encore traité concernant la « Sauvegarde du cheval des Franches-Montagnes et avec elle le savoir faire des éleveurs ».

2.4 Autres dossiers en cours

Quelques autres dossiers sont aussi en cours et connaîtront un développement à court terme. Il s'agit notamment de la collaboration avec les parcs naturels régionaux pour la définition d'un label concernant l'utilisation de chevaux franches-montagnes dans ces espaces géographiques ; de la mise en route du projet « Chevaux FM dans les manèges » en collaboration avec les organisations jurassiennes et quelques cantons ; de l'analyse des apports possibles de la sélection génomique dans la sélection de notre cheval ; etc.

2.5 Un avenir prometteur

Des signes laissent entrevoir des lendemains meilleurs. Et l'adage « Après la pluie le beau temps » se vérifiera sans doute une nouvelle fois durant les prochaines années. Pourquoi ?

En politique étrangère, les limites de la mondialisation et du néolibéralisme sont toujours davantage mises en exergue ; le nombre des politiciens suisses sensibles à la thématique de la sauvegarde du patrimoine national s'accroît ; des mesures publiques nouvelles sont attendues suite au postulat déposé; les efforts de promotion déployés et les instruments de publicité créés doivent porter des fruits à moyen terme ; le produit « cheval des Franches-Montagnes » a atteint un degré de perfection rare et possède des aptitudes reconnues au plan international grâce notamment à plusieurs compétiteurs de niveau mondial; un équilibre entre l'offre et la demande devrait provoquer une consolidation, voire un renforcement des prix de nos chevaux à court terme et, enfin, l'identification des éleveurs à la fédération s'est renforcée entraînant une meilleure cohésion de la filière et une efficacité accrue de son action.

Au terme de mon mandat, j'adresse de sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à l'oeuvre collective « cheval des Franches-Montagnes ». Je pense en particulier à toutes celles et à tous ceux qui collaborent à la bonne marche de notre Fédération et au succès de ses activités : l'équipe de la gérance, les membres de la direction, du comité, des commissions, du collège des juges et des groupements divers qui nous assurent de leur appui permanent. Ma gratitude va aussi à tous les éleveurs et utilisateurs de chevaux pour leur travail énorme, pour leur fidélité, pour la confiance qu'ils nous témoignent et pour leur collaboration.

Si vous êtes unis et que la filière renforce encore sa cohésion, notre cheval sera plus fort que jamais et, grâce à vous, il ira de succès en succès vers un avenir prometteur...

Bernard Beuret
Président FSFM